



Les lettres d'actualité – Italie

Sostenibile

La lettre de l'industrie et du développement durable

n°44 – printemps 2023

SOMMAIRE

FOCUS : L'Italie et la mer, les 17% du territoire italien classé comme domaine maritime génèrent 13,5% de la valeur ajoutée en économie bleue.	2
<i>Renouvelables : le pétrolier ENI envisage de développer l'éolien flottant en Méditerranée</i>	<i>4</i>
Environnement et économie circulaire	4
<i>Bioplastique : Versalis (ENI) rachète Novamont</i>	<i>4</i>
<i>Finance verte : création d'un comité pour la certification des investissements durables</i>	<i>4</i>
Climat et énergie	4
<i>Consommation de gaz naturel : baisse de 9,8% en 2022</i>	<i>5</i>
<i>Livraison à Piombino du premier des deux terminaux GNL flottants de 5 Md m³/an</i>	<i>5</i>
<i>Baisse de 55% des tarifs réglementés de l'électricité pour le 2^e trimestre</i>	<i>5</i>
<i>Crise de l'hydroélectrique : le gouvernement demande de maximiser la production de charbon</i>	<i>5</i>
<i>Gaz naturel : accord entre l'Italie et la Slovaquie</i>	<i>6</i>
<i>Raffinage : hausse de 6,9% de la production en 2022</i>	<i>6</i>
<i>Raffinage : cession de la raffinerie sicilienne de Lukoil au groupe chypriote GOI Energy</i>	<i>6</i>
<i>Fusion nucléaire : signature d'un accord cadre par ENI et l'américain CFS.....</i>	<i>6</i>
Transports et mobilité durable.....	7
<i>Panorama des transports publics locaux en Italie</i>	<i>7</i>

FOCUS : L'ITALIE ET LA MER, LES 17% DU TERRITOIRE ITALIEN CLASSE COMME DOMAINE MARITIME GENERENT 13,5% DE LA VALEUR AJOUTEE EN ECONOMIE BLEUE.

L'Italie excelle dans les secteurs économiques du trafic maritime ainsi que du tourisme balnéaire. L'Italie est un pays maritime avec 7 500 km de façade marine, 600 municipalités dotées d'un domaine maritime dont 200 îles et îlots, représentant au total 17% du territoire italien.



L'économie de la mer représente plus de 150 milliards d'euros en termes de valeur ajoutée (56 milliards directs plus 95,1 créés dans le reste de l'économie), soit 13,5% de la valeur ajoutée produite équivalent à 1,5 fois plus que l'agriculture. Cette belle performance permet à l'Italie d'occuper, selon les années, la 2ème ou 3ème place au plan européen pour la richesse produite. En outre, le secteur représente plus de 220 000 entreprises et près d'un million d'employés¹. Dans le plan de relance italien post-covid de 200M€, 4,5Md€ sont fléchés pour l'économie bleue : ports, flottes, tourisme, pêche et aquaculture.

GLI INVESTIMENTI DEL PNRR PER L'ECONOMIA DEL MARE

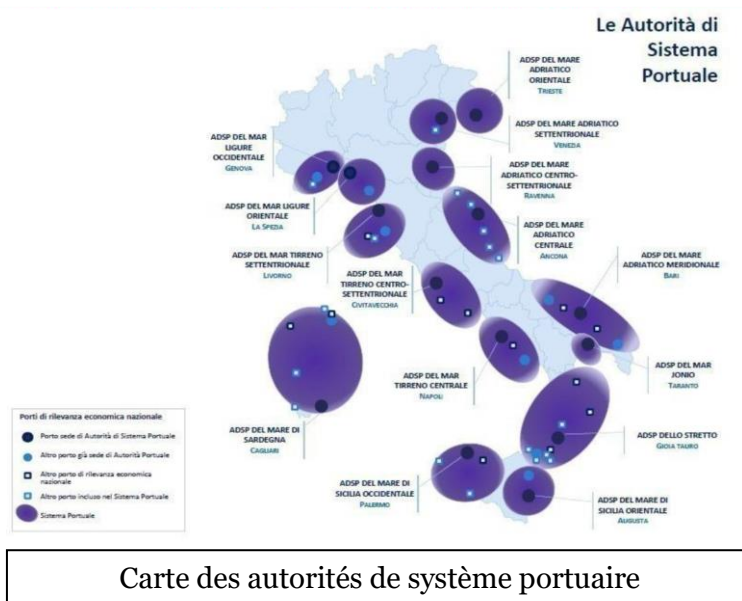


Transport maritime et ports : L'Italie est dans le trio de tête européen du fret maritime. Le secteur maritime italien, générant entre 2 et 3% du PIB chaque année², est constitué de 16 autorités portuaires depuis

¹ 10e rapport national sur le secteur, produit en 2022 par le Centre d'études Tagliacarne pour le compte d'Informare,

² <https://unctadstat.unctad.org/countryprofile/maritimeprofile/fr-FR/380/index.html>

les regroupements opérés en 2016. 12 600 entreprises œuvrent dans ce secteur, nombre en hausse de 8% en dix ans.



Carte des autorités de système portuaire

Tourisme : 40 % des arrivées touristiques sont liées à la mer et 31 % des hébergements sont basés sur la mer. Le tourisme balnéaire italien attirerait 480 millions de vacanciers par an, générant 31 milliards d'euros de revenus soit 1,6 % du PIB. Le secteur des concessions maritimes pour les activités touristiques et récréatives en Italie représente 30 000 concessionnaires privés³ (+25% sur les 10 dernières années). Il génère un chiffre d'affaires de 5,7 Md€ par an déclarés selon une estimation basse (190 000€ en moyenne par concession).

Pêche : La valeur ajoutée du secteur de la pêche représente moins de 0,1 % du PIB italien. Le pays connaît un déficit commercial important pour les produits de la mer : en 2017, le volume des importations était de 1,1 Mt, contre seulement 123 000 t d'exportations. Les principaux fournisseurs de l'Italie sont l'Espagne, la Suède, la Grèce et la France. L'Italie occupe la 2ème place européenne en nombre de navires, derrière la Grèce, mais la capacité de la flotte italienne diminue selon un rythme régulier. En 2017, l'Italie comptait 12 250 navires, pour une puissance de 1 M de kW. Le volume de capture était de 192 000 t, plaçant l'Italie seulement à la 8ème place européenne.

Energie : L'ambition italienne est d'attirer le barycentre énergétique de l'Europe en devenant un hub énergétique. Suite à la déstabilisation des flux énergétiques depuis 2022, l'Italie a développé encore davantage son action à destination des pays de la rive sud du bassin méditerranéen, notamment avec l'Algérie qui est devenue depuis l'été 2022 le premier fournisseur de l'Italie en gaz (24 Mdm³, +11% par rapport à 2022). En attendant le grand plan énergétique dit Mattei (du nom du fondateur d'ENI), l'Italie prévoit d'exploiter au maximum les interconnexions existantes : le gazoduc Italie-Algérie (capacité résiduelle d'environ 10 Mdm³ / an), câble électrique avec la Tunisie mis en activité en 2023 et qui charrie l'énergie renouvelable du Maghreb, installation en cours de deux nouveaux re-gazéificateurs flottants. Parmi les projets qui seraient étudiés par les 4 grands groupes énergétiques nationaux (ENI, ENEL, Terna et SNAM) figureraient des raccordements électriques sous-marins entre l'Italie et la Sardaigne (Tyrrehan Link), la Sardaigne et la Corse, l'Italie et le Montenegro, et un gazoduc de la dorsale adriatique.

³ La France compte 1 500 plages privées dont le tiers en Côte d'Azur



Tracé des gazoducs actuels et éventuels en Méditerranée

Off-shore : Les eaux italiennes sont largement exploitées, tant pour leurs ressources halieutiques, que minières avec une centaine de sites d'extraction pétrolière et gazière, et bientôt des stockages de CO₂ sous la mer.

L'Italie n'a pas d'éolienne en mer. Toutefois, 39 projets visant 17 000 MW ont été déposés auprès d'administrations dont un tiers concernent des projets situés sur des mers de moins de 100 mètres de profondeur. Les deux autres tiers seraient des éoliennes flottantes ancrées en mers profondes.

Renouvelables : le pétrolier ENI envisage de développer l'éolien flottant en Méditerranée

Le pétrolier national italien ENI a annoncé la signature d'un accord entre sa filiale Plenitude et la société irlandaise Simply Blue Group pour le développement de deux grands champs éoliens flottants en mer en Italie du sud : Messapia (1,3 GW) au large d'Otranto, et Krimisa (1,1 GW) au large de Crotona. La société n'a pas communiqué la date de mise en fonction. Ces projets s'inscrivent dans la stratégie d'ENI de disposer de 15 GW de capacité de production renouvelable d'ici 2030. L'Italie ne dispose pas à ce stade d'installations d'éolien flottant, une technologie qui pourrait susciter une moindre opposition de la part des citoyens par rapport à l'éolien *onshore* en raison de son impact limité sur le paysage.

ENVIRONNEMENT ET ECONOMIE CIRCULAIRE

Bioplastique : Versalis (ENI) rachète Novamont

Le groupe Novamont, pionnier italien du bioplastique et de plastique compostable, a été racheté fin avril par Versalis, filiale chimique du pétrolier national ENI. Le groupe pétrolier détenait déjà environ un tiers de la société avant cette opération. L'achat de Novamont s'inscrit dans la stratégie de verdissement des activités pétrochimiques du groupe ENI, qui concerne également la conversion aux biocarburants de deux importantes raffineries italiennes, Gela et Marghera.

Finance verte : création d'un comité pour la certification des investissements durables

En février, l'Italie a créé un groupe de travail pour la supervision de la « finance verte », présidé par la directrice générale de l'institut national pour la protection de l'environnement (ISPRA), Maria Siclari. Le groupe de travail est composé en outre de deux fonctionnaires d'ISPRA et de deux experts extérieurs. L'objectif de ce comité est de favoriser la transparence en matière d'investissements pour prévenir le « greenwashing ». ISPRA sera responsable de l'application de l'« Ecolabel » aux investissements certifiés conformes à la taxonomie européenne, pour mieux orienter les choix des opérateurs financiers, des entreprises et de l'administration.

CLIMAT ET ENERGIE

Consommation de gaz naturel : baisse de 9,8% en 2022

La consommation de gaz de l'Italie en 2022 a baissé de 9,8% par rapport à 2021 (68,5 Md m³ contre 76 Md m³). Cela est dû principalement à des économies d'énergie engendrées d'une part par la hausse du prix du gaz et d'autre part de l'automne-hiver relativement chaud.

Ses importations sont restées stables (72 Md m³) mais, en raison de l'invasion russe en Ukraine, les parts des pays exportateurs ont changé considérablement. Les importations provenant de Russie, traditionnellement première source de gaz naturel de la Péninsule, ont chuté de 52% (14 Md m³ en 2022 vs 29 Md m³ en 2021), remplacées par une hausse des exportations de presque tous les autres partenaires de l'Italie, exception faite pour la Libye (-19%). La Russie a été surpassée par l'Algérie (24 Md m³, +11%), qui depuis l'été 2022 est le premier fournisseur de l'Italie, mais les deux principaux contributeurs nets au remplacement des importations russes sont les gisements de la Mer du Nord (7,6 Md m³ ; +250%) et les livraisons de GNL (notamment du Qatar, mais aussi, en moindre partie, des USA, 14 Md m³, +47%). De plus, la mise en service à plein régime du gazoduc trans-adriatique TAP, qui a eu lieu fin 2021, est survenue au bon moment, avec 10 Md m³ de méthane azerbaïdjanais livrés en 2022 (+43%) ; un projet de doublement de la capacité de cette liaison a été lancé par ses actionnaires fin 2022, mais cela prendra plusieurs années.

La guerre a eu un autre effet inattendu pour l'Italie, qui est devenu un exportateur non négligeable de gaz naturel, avec un record de 4,6 Md m³ exportés. Cela s'explique par le fait que certains le prix du gaz du marché italien était inférieur au prix de référence, le TTF néerlandais, en raison des stockages bien remplis et de la demande domestique relativement faible.

Livraison à Piombino du premier des deux terminaux GNL flottants de 5 Md m³/an

Le 1^{er} des deux terminaux régazéificateurs flottants de 5 Md m³ par an que l'Italie envisage installer d'ici la fin d'année est arrivé le 19 mars à sa destination, le port de Piombino (Toscane), malgré les protestations de l'administration locale et d'une partie de la population. Il est surveillé par des navires de la Marina Militare et de la Guardia Costiera. Le terminal sera ancré devant le port de Piombino pendant 3 ans et ensuite déplacé définitivement au large de la ville. Le délai pour la décision de l'emplacement définitif du terminal a été reporté à fin juin par le président de la Toscane. La capacité a été attribuée via des contrats d'une durée de 20 ans (jusqu'à l'hiver 2043-2044). Les premières livraisons sont attendues en mai.

Baisse de 55% des tarifs réglementés de l'électricité pour le 2^e trimestre

Pour le 2^e trimestre 2023, le régulateur ARERA a fixé les nouveaux tarifs réglementés de l'électricité, qui concernent environ 40% des ménages. En raison de la forte baisse du prix de l'énergie à la bourse, les tarifs de l'électricité baissent de -55,3% par rapport au 1^{er} trimestre 2023. Le tarif est de 0,2375 €/kWh, dont 0,1161 €/kWh pour la matière première, 0,0216 €/kWh pour les coûts de commercialisation, 0,399 €/kWh pour le transport et la distribution, 0,303 €/kWh pour les charges de système, et 0,296 €/kWh entre accises et TVA. Les tarifs sont comparables à ceux du niveau pré-crise, quand ils s'élevaient à environ 0,20 €/kWh (hiver 2019-2020).

Crise de l'hydroélectricité : le gouvernement demande de maximiser la production de charbon

Début avril, le gouvernement a demandé au gestionnaire du réseau électrique national Terna de proroger au 30 septembre les mesures d'urgence pour la stabilité du système électrique, dont la maximisation de la production de charbon et des huiles combustibles. Cette mesure s'explique par la sécheresse qui frappe, de façon intermittente depuis l'été 2022, l'Italie et en particulier les Alpes, qui abritent la plupart de la production hydroélectrique nationale (environ 20% de la production électrique italienne). Les faibles précipitations de cet hiver ont été insuffisantes pour remplir les bassins normalement alimentés par la fonte des neiges. Selon le gouvernement, la hausse de la production à base de charbon permettra d'économiser entre 0,7 Md m³ et 1 Md m³ de gaz naturel (1,5% de la demande annuelle). Les 6 centrales

à charbon concernées sont les 4 centrales à charbon d'ENEL (Brindisi, Torrevaldadiga Nord, Fusina, Sulcis), la centrale EP de Fiumesanto et celle A2A de Monfalcone. Les centrales à huile combustible sont au nombre de 13 : celle A2A de San Filippo del Mela (fossile) et une douzaine de centrales à bio-fioul. Ces centrales sont temporairement classées par le régulateur ARERA comme « essentielles » pour la stabilité du réseau.

Gaz naturel : accord entre l'Italie et la Slovaquie

Lors de la visite du président de la République Sergio Mattarella à Bratislava en avril, le pétrolier ENI et le gestionnaire du réseau gazier SNAM ont signé des MoU avec l'énergéticien slovaque SPP. SNAM et SPP se sont engagées à discuter accès au gaz stocké ou transitant par l'Italie, éventuellement livrable en Slovaquie à travers l'interconnexion de Tarvisio et le réseau autrichien (jusqu'en 2022 utilisés pour acheminer en Italie le gaz russe). Le gaz en question fait objet du 2^e MoU, qui concerne une possible coopération commerciale entre ENI et SPP.

Raffinage : hausse de 6,9% de la production en 2022

La reprise de l'activité des raffineries italiennes, fortement touchées par le Covid-19 en 2020, se poursuit : la production du secteur en 2022 a augmenté de 6,9% et a atteint 69,7 millions de tonnes, dont 62,5 millions de tonnes de brut d'origine étrangère. En 2022, le premier fournisseur de pétrole de l'Italie a été la Russie, avec 19,4% des importations, principalement en raison du fait que, pour le risque de sanctions, la raffinerie sicilienne ISAB, appartenant à Lukoil, a connu des difficultés d'accès au crédit et n'a donc pu s'approvisionner qu'en pétrole de la maison mère (voir également l'article suivant).

Raffinage : cession de la raffinerie sicilienne de Lukoil au groupe chypriote GOI Energy

Le 11 avril, le gouvernement italien a approuvé « sous conditions » la vente de la raffinerie sicilienne ISAB, de propriété du groupe russe Lukoil, au fonds chypriote Argus, qui contrôle le groupe de raffinage israélien GOI Energy. La signature du contrat est survenue le 4 mai. La valeur de l'opération a été estimée à 1,5 Md€. Le gouvernement a demandé à l'acheteur des garanties concernant l'emploi, les investissements, la protection de l'environnement et l'absence de liens avec la Russie. La raffinerie, qui représente presque 20% de la capacité de raffinage italienne et plusieurs milliers d'emplois, était en difficulté puisque, en raison de son appartenance à un groupe russe, elle n'était pas en mesure d'obtenir des lignes de crédit nécessaires pour l'achat de brut, et ne pouvait donc s'approvisionner qu'auprès de sa maison mère. L'introduction de sanctions européennes contre le pétrole russe livré via tanker, en décembre dernier, avait privé ISAB de sa dernière source de matière première. Les approvisionnements seront assurés par l'intermédiaire Trafigura.

Fusion nucléaire : signature d'un accord cadre par ENI et l'américain CFS

Le pétrolier national ENI a signé en mars un accord-cadre avec la société CFS, issue du MIT de Boston, pour le développement commercial et industriel de réacteurs à fusion. L'objectif de CFS, dont ENI est actionnaire, est de mettre en fonction le premier projet pilote, SPARC, en 2025, pour ensuite lancer la production industrielle d'énergie nucléaire avec la première centrale à fusion au début de la prochaine décennie.

Panorama des transports publics locaux en Italie

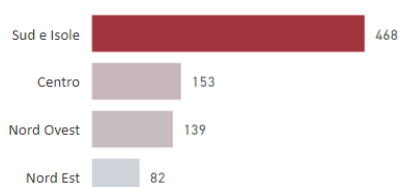
Une particularité des transports publics en Italie, par rapport à la moyenne européenne et aux principaux pays européens, est la part plus importante du transport routier par rapport au transport ferroviaire.

Chiffres du secteur transports publics locaux (2019 seuls disponibles) :
 843 gestionnaires opèrent dans le secteur,
 115 000 salariés,
 50 000 véhicules,

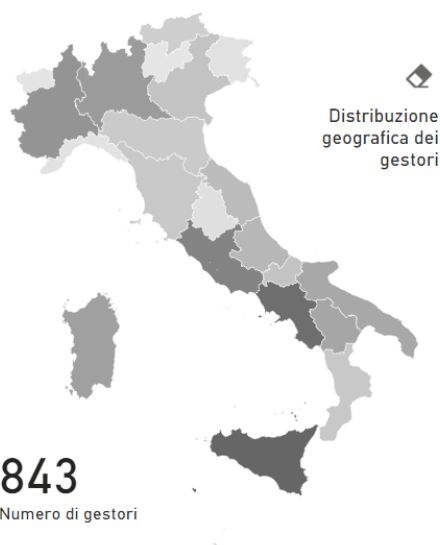
L'Italie est un Etat régional. Par conséquent, plusieurs politiques publiques incombent aux régions parmi lesquelles celle des transports. Le mouvement s'est accentué dans les années 80. En Italie, des gestionnaires de transports publics locaux ont été précocement institués, comparé aux autres Etats membres de l'UE. Aujourd'hui, 843 gestionnaires de transports tous modes sont dénombrés. Il convient de noter que les provinces et régions à statut autonome financent quasiment seules leurs politiques locales y compris celle des transports locaux.

Gestori

Numero gestori per macroarea ^①



Numero gestori per tipologia di servizio



La géomorphologie de l'Italie explique qu'elle est dotée de tous les modes de transports existants.

Domanda e offerta trasporto pubblico



Cependant, les tailles tant économiques que d'emplois sont erratiques avec 3 grandes entreprises : Trenitalia, la société de transport de Rome et celle de Milan.

Quote di mercato

Ragione sociale	Valore produzione	% Valore Prod.	Dipendenti	% Dipendenti
TRENITALIA S.P.A.	3 104 497 800 €	21,85%	13 071	11,01%
AZIENDA PER LA MOBILITA' DI ROMA CAPITALE SOCIETA' PER AZIONI	935 179 476 €	6,58%	11 286	9,51%
AZIENDA TRASPORTI MILANESI S.P.A. IN FORMA ABBREVIATA A.T.M. S.P.A.	914 484 000 €	6,44%	7 541	6,35%
TRENORD S.R.L.	797 288 000 €	5,61%	4 253	3,58%
GRUPPO TORINESE TRASPORTI S.P.A. SIGLABILE GTT S.P.A.	443 761 675 €	3,12%	4 539	3,82%
COTRAL S.P.A.	335 782 969 €	2,36%	3 027	2,55%
ENTE AUTONOMO VOLTURNO S.R.L.	314 822 910 €	2,22%	2 916	2,46%
TPER S.P.A.	261 021 000 €	1,84%	2 514	2,12%
ACTV S.P.A.	233 548 636 €	1,64%	2 652	2,23%
FERROVIE DEL SUD EST E SERVIZI AUTOMOBILISTICI - SOCIETA' A RESPONSABILITA' LIMITATA O IN ABBREVIAZIONE F.S.E. S.R.L.	222 638 733 €	1,57%	1 109	0,93%
AZIENDA NAPOLETANA MOBILITA' S.P.A. IN SIGLA ANM S.P.A.	190 121 969 €	1,34%	258	0,22%
AZIENDA MOBILITA' E TRASPORTI S.P.A.	181 071 491 €	1,27%	2 214	1,86%
Total	14 011 976 211 €	98,62%	116 934	98,49%

Selon la loi, le fonds national peut couvrir jusqu'à 40% des besoins. Le reste doit provenir pour 30% de la vente des billets et le reste des collectivités locales. L'enveloppe du Fonds national des transports publics locaux connaît une hausse de 8% en 7 ans. Le décret-loi n° 50/2017 (article 27, paragraphe 1) a redéterminé par voie législative le montant du Fonds, en fixant sa dotation à 4,8 Mds€ pour l'année 2017 et à 4,9Md€ à partir de l'année 2018, année à partir de laquelle a été abandonné le mécanisme de coparticipation régionale assis sur les recettes sur les accises. La dotation du Fonds transports publics locaux (TPL) dans la loi de finances triennale 2022-2024 s'élève à 4,989Md€ pour 2022, 5,093Md€ pour 2023 et 5,180Md€ pour 2024.

Le plan de relance post covid (PNRR) prévu par l'Italie est le plus doté de l'UE. le PNRR prévoit spécifiquement 8,58 Md€ pour le transport public local. Par mode de transport, cette modernisation, si elle était menée à bien, aboutirait à +700km, rénovation de 6 500km existant, 50 trains à hydrogène et 55 gares rénovées dans le sud ; +216km de métro, tram et bus, 3 000 bus électriques ou hydrogènes et 1 500 bus au méthane, expérimentation de système « Mobility as a service » dans six villes ; +1 800 km de cyclo routes urbaines et touristiques.

Retrouvez nos dernières publications sur le site « [Italie](#) » de la Direction Générale du Trésor

Le Service économique régional de Rome publie également une lettre d'information économique et financière : « **Regards sur l'économie italienne** ». Elle est consultable en suivant [ce lien](#).

Copyright :

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional (adresser les demandes à rome@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité :

Le service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SER de Rome - Ambassade de France en Italie - Service économique régional - © DGTRESOR.
Responsable de la publication : Frédéric Kaplan

Adresse : Piazza Farnese 48
00186 Rome
ITALIE

Rédigé par Claire Bergé et Federico Tassan-Viol
Dernière mise à jour : 13 janvier 2023

TRÉSOR et Service économique régional
DIRECTION GÉNÉRALE